

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

Annonces : 16,5 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 45 ct.
Avis mortuaires : 40 ct.
Régie des annonces :
Publicitas S. A. Sion
tél. (027) 2 44 22
Martigny
tél. (026) 6 00 48
Brigue
tél. (028) 3 12 83

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 22.-
Etranger Fr. 30.-
Chèques postaux 19 - 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le travaillisme traversera-t-il la Manche ?

Le Confédéré a brièvement commenté dans son dernier numéro un événement de première importance qui passionne actuellement l'opinion publique française : la tentative de créer, en deça de la Manche, une Fédération démocratique qui serait le pendant du travaillisme anglais.

Le vote final du Congrès de la S. F. I. O., à Clichy, donne le feu vert à cette idée lancée par M. Gaston Defferre, député-maire de Marseille, candidat à la présidence de la République.

Visant le but immédiat de cette élection présidentielle, certes, mais posant du même coup tout le problème de la majorité et de l'opposition, M. Defferre a finalement réussi à obtenir un vote favorable contre l'opposition opiniâtre des orthodoxes du parti, conduits par M. Guy Mollet, secrétaire général.

La Fédération projetée ne serait ni plus ni moins qu'un nouveau parti groupant tous ces Français qui, entre les extrêmes de gauche et de droite, défendent des principes démocratiques et sociaux très proches les uns des autres, si ce n'est semblables, sans toutefois appartenir à la même formation politique. Face au gaullisme d'une part et au communisme

de l'autre, ce fractionnement empêche l'expression de ces idées de centre-gauche beaucoup plus répandues en France que ne l'indiquent les résultats électoraux. C'est pour surmonter cet obstacle majeur que M. Defferre propose la formule d'une Fédération.

M. Guy Mollet et ses partisans résistent parce qu'ils conçoivent difficilement que les partis ou groupements appelés à former cette Fédération puissent aussi facilement payer de leur suicide le droit de revivre sous une autre étiquette. A commencer par leur propre parti... Car il faut bien le préciser, cette Fédération proposée par M. Defferre ne serait pas une alliance de partis ou de fractions en vue d'un but précis, mais bel et bien une fusion totale, avec reconstruction sur des bases précises, sur une structure nouvelle, à l'exclusion de toute prédominance quant aux rapports en nombre ou en qualité des fédérés. Ce serait la fin du socialisme, du radicalisme-socialiste, du Mouvement républicain populaire, de toutes les autres étiquettes qui couvrent actuellement les idées modérées, et le début du travaillisme, sous une appellation à trouver.

La clé du problème de cette vaste opération réside dans la question de savoir jusqu'à quel point les partis,

les mouvements, les clubs, les associations qui forment les éléments militants des diverses tendances susceptibles de fusionner pourront sacrifier leur souveraineté au profit d'une structure entièrement neuve et certains principes à celui d'un programme commun.

M. Guy Mollet a déjà soulevé, à Clichy, le cas de la laïcité de l'enseignement et du non-subventionnement des écoles confessionnelles que le M.R.P., fédéré présumé, n'accepterait à aucun prix et que la plupart des autres partis entendent faire respecter tout aussi fermement. Mais il y a d'autres, beaucoup d'autres cailloux de ce genre sur le chemin conduisant à la Fédération ! Pensons au programme de collectivisation que l'on ne peut dissocier d'une action travailliste ; pensons aux rapports avec les communistes, avec les indépendants de tendance conservatrice, aux compromis qu'il faudrait pour que, comme le relève un confrère de la presse gaulliste - ironisant l'idée de cette Fédération - « les curés viennent manger dans la gamelle des marxistes ».

Tant de divergences semblent hypothéquer lourdement, avant même le premier coup de pioche, la construction dessinée par le député-maire de Marseille.

Pourtant, certains observateurs notent que les chances d'une réussite ne sont pas si minces qu'on veut bien le dire. Pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent acculés les par-

tis actuellement coincés entre le communisme et le gaullisme, ceux-ci ne se montreraient pas aussi chatouilleux qu'on l'imagine. Ce serait la carte forcée : mourir étouffés ou saisir l'occasion du travaillisme pour pouvoir faire valoir leurs idées dans la conduite des affaires publiques. On saura, dans quelque temps, quel aura été le choix.

Un autre facteur apparaît favorable à ce regroupement : celui de la survivance du gaullisme... après de Gaulle. On pense en effet qu'après de Gaulle, le parti qui se réclame de lui aujourd'hui éclatera. Cette perspective répond à une objection majeure que l'on fait à un travaillisme voulant jouer le jeu de l'opposition ou de la majorité, alors qu'il ne serait qu'une force de troisième rang, après le gaullisme et le communisme. L'éclatement présumé du gaullisme donnerait au travaillisme l'occasion de prendre sa place et de rejeter du même coup dans l'opposition l'extrême droite et l'extrême gauche.

On en revient, en quelque sorte, à ce fameux « triforcisme » d'hier, par un autre chemin et, surtout, sur une lancée mieux calculée. Les prochaines décisions seront déterminantes quant au succès d'une idée qui ne manque ni d'audace ni de clairvoyance, mais qui oublie peut-être, comme l'a appris le major Thompson « que la France est divisée en quarante millions de Français »...
Gérald Rudaz.

Courts métrages

LES LAPINS DE ROUSSEAU

Il y a, cette année, 200 ans que Rousseau a séjourné à l'île de St-Pierre au milieu du lac de Bieme. Dans la « Cinquième Promenade », l'écrivain raconte comment, en grande pompe, il alla établir des lapins sur la petite île. Cette petite île, en raison de l'abaissement du niveau du lac le siècle dernier, est, aujourd'hui, reliée à la grande par une étroite bande de terre. Qu'en est-il devenu des lapins de Rousseau ? On croit qu'ils ont disparu vers 1880 ; mais, d'autres ont été réacclimatés au début du siècle. On en dénombre, actuellement, de quatre-vingts à cent. Vivant en colonies de vingt et plus, ils se sont creusés des tanières profondes et compliquées. Comme ils sont peureux de nature, ces animaux ne sortent qu'à la tombée du jour et seuls les observateurs patients, bien dissimulés dans les taillis, peuvent les surprendre. Comme l'île de St-Pierre est une réserve naturelle et qu'elle est très grande, les lapins, qu'on peut bien appeler les lapins de Rousseau, ne risquent plus de disparaître.

UN JEUNE HOMME DE 18 ANS TUE SON PÈRE

Dans ce drame navrant, toutes les sympathies de la population vont au jeune meurtrier, Jean-Pierre Zuber, de Strasbourg. Elève particulièrement brillant, il avait dû interrompre ses études à l'âge de 16 ans pour embrasser la profession de pâtissier afin de venir en aide à ses parents. Sa mère, âgée de 49 ans, était institutrice à Munster. Quant au père, Ernest Zuber (49 ans également), il avait depuis trois ans abandonné tout travail. Cet ancien ingénieur strasbourgeois avait, de longue date, sombré dans l'ivrognerie et brutalisait très fréquemment sa femme et ses quatre enfants. L'autre soir, rentrant une nouvelle fois complètement ivre, Ernest Zuber frappa sauvagement sa femme, la malheureuse réussit à échapper à l'ivrogne et prit la fuite en appelant à l'aide. Révolté, ne pouvant plus supporter les traitements infligés à sa mère, J.-P. Zuber décrocha une carabine et vida le chargeur sur son père, qui fut tué sur le coup.

Au peuple le dernier mot

La démocratie, cette forme de gouvernement issu de l'émancipation de l'homme, va-t-elle pouvoir survivre ? Telle est la question que, sur le plan fédéral, se posent actuellement gouvernants et gouvernés.

La théorie démocratique exige que le peuple exerce directement ou indirectement le contrôle du pouvoir. Les formes du contrôle direct sont trop connues pour que nous insistions. Il reste les formes indirectes, à savoir surtout le contrôle au deuxième degré par les élus du peuple.

Si l'on jette un rapide coup d'œil d'ensemble sur la façon dont nous sommes gouvernés, on doit bien se dire que la puissance souveraine du peuple s'effrite quelque peu de jour en jour. Entre la définition de la démocratie et son application pratique, il y a un fossé énorme, à telle enseigne que la démocratie du début du siècle n'est plus exactement semblable à celle d'aujourd'hui.

Le Gouvernement central, qui ne devrait être qu'un administrateur a été la victime d'une évolution trop rapide et est devenu une puissance telle que pratiquement les décisions politiques lui appartiennent. Il en résulte une confusion dans la répartition des responsabilités et même le principe sacro-saint de la séparation des pouvoirs est menacé.

Par sa croissance extraordinaire, l'appareil administratif a considérablement repoussé les marges de son empire. D'un autre côté les Conseils législatifs tentent de sauvegarder leurs droits et de demeurer, selon la Constitution fédérale, l'Autorité suprême de la Confédération. De ce duel, il ne sortira pas un vainqueur, mais chacune des forces en présence doit connaître les limites de son champ d'activité.

C'est d'ailleurs l'objet du rapport sur l'extension du contrôle parlementaire publié ces jours derniers par la commission de gestion du Conseil national.

Alertées par quelques affaires troublantes (mirages et consorts) les Chambres fédérales ont désiré, face au Conseil fédéral, affirmer leur existence et leur présence.

Ce coup de sonnette, ne nous y tompons pas, ne modifiera pas beaucoup la procédure actuelle, mais il est de nature à exiger de nos sept Ministres une attention encore plus soutenue dans l'examen des affaires qui relèvent de la politique générale ou de leurs départements.

Ce nouveau projet de loi, visant à l'extension du contrôle parlementaire, modifiera très partiellement les méthodes de travail des Chambres. La procédure sera améliorée, il est vrai, mais le résultat pratique sera mince. Nos députés à Berne sont accaparés par des problèmes si divers et si nombreux que seuls des professionnels, et encore, pourraient y faire face.

Acceptons cependant le rapport de la Commission de gestion du Conseil national comme un signe, comme une tentative loyale de redonner une force à la notion de la démocratie. Cette mesure n'aurait-elle pour effet que de tempérer le dirigisme de notre Gouvernement central, qu'on pourrait déjà prétendre à un succès. Dans beaucoup de domaines, économique par exemple, le Conseil fédéral est toujours tenté par la solution plus facile du dirigisme.

Mais les Chambres doivent faire en sorte que le dirigisme demeure un moyen de fortune, applicable lorsque la discipline et la coopération humaines volontaires viennent à faire très visiblement défaut.

En conclusion, il faut espérer que les mesures préconisées par la commission de gestion du Conseil national soient interprétées dans le sens d'une sauvegarde de la démocratie, cette forme de Gouvernement que nous aimons et que l'actuel chef du Département politique définissait ainsi : « La démocratie vraie est le pouvoir du peuple sur le peuple. Sans doute la répartition des compétences a pour effet de distribuer les responsabilités entre les différents membres et les différents organes de l'Etat, mais cela n'enlève rien au fait, qu'en dernière analyse, c'est le peuple, en tant que collectivité, qui est responsable à l'égard de la collectivité. »
Jean Cleusix.

Vous m'en direz tant !

Une jeune couturière me racontait qu'elle avait appris incidemment par un coiffeur la vie d'une cliente qu'elle habille depuis plusieurs années : « A moi, elle ne m'a jamais fait de confidences. »
— Peut-être ne les sollicitez-vous pas...
— C'est exact, je n'aime pas qu'on s'occupe de mes affaires personnelles, et je ne m'occupe pas de celles des autres.

Elle disait l'exacte vérité, car ce genre de potins dont tant de gens sont friands ne l'intéresse pas.

Pourtant, elle marque de la sollicitude à ses amis et, lorsqu'elle demande des nouvelles de leur santé, ce n'est pas pour placer un couplet sur la sienne.
— Simplement, elle a de la pudeur pour deux.

Elle répugne à raconter ses sentiments au premier interlocuteur venu, et elle ne tient pas, par égard pour lui autant que pour elle-même à solliciter les siens :
— Qu'une cliente soit mariée, divorcée, qu'elle ait un ami ou qu'elle n'en ait pas, que voulez-vous que ça me fasse !

— Mais vous écoutez le coiffeur trahir les secrets qu'on lui confie ?
Je savais qu'une telle observation la démenterait, et j'ai donc été ravi de ses éclats :

— Moi ? Pas du tout ! Il m'a dit brusquement, au hasard de la conversation, qu'elle était divorcée, remariée, d'écue de

sa nouvelle expérience, et là-dessus, je lui ai coupé la parole pour parler d'autre chose.

Je crois, en effet, que certaines personnes découragent les confidences et que d'autres les appellent.

Cette jeune couturière prend, parfois, le temps d'écouter une cliente se plaindre de son estomac, elle ne veut rien savoir de son cœur.

Parce qu'elle ne pose pas de questions, l'entretien tourne court, ou se fixe sur le choix d'une robe : « En un quart d'heure, la cliente n'a pas le loisir de m'exposer son existence, et nous allons droit à l'essentiel, à la qualité du tissu, à la couleur et à la façon ! »

Tout le reste — fiançailles, mariages, ruptures, réconciliations — est l'affaire du coiffeur, et ma foi, il est l'homme rêvé pour recueillir de telles confidences, son métier l'obligeant à se pencher sur sa cliente avec infiniment de douceur et à lui faire une tête en harmonie avec son âme.

Une confession guide le peigne, conduit les ciseaux, conditionne la mise en plis, car le coiffeur a ceci de commun avec le médecin qu'il a besoin, pour exercer son art, d'être informé des préoccupations du sujet.

Les femmes se racontent et on leur fabrique une chevelure en rapport avec leurs tourments ou leurs joies. A. M.

Académie cantonale des Beaux-arts du Valais

Samedi 12 juin aura lieu la séance de clôture de l'école des Beaux-Arts, en présence, entr'autres, de MM. Emile Imesch, président de la ville de Sion, Plinio Ed. Masini, vice-consul d'Italie à Brigue ; M. et Mme Césaire Orvieto, professeur d'histoire de l'Art, Milan ; Enrico Brenna, peintre et journaliste, Milan ; Conrad Meili, artiste-peintre et Mikou Yamata, écrivain, Paris et Anières (Genève), Georges de Marco, président de l'Association de l'Art libre, Paris ; Aloys Morand, juge cantonal, Henri Perrochon, écrivain, Payerne ; Ami Châtelain, compositeur de Radio-

Genève, Cartigny ; Col. Charles Gollut, ancien commandant de la Gendarmerie valaisanne, Sion ; des représentants des arts du Valais et de la Suisse, de nombreux journalistes, des professeurs et élèves de l'Académie valaisanne.

La séance débutera à 15 h. 30 précises en la salle Supersaxo. Quant au vernissage de l'exposition des travaux d'élèves, elle aura lieu sitôt après la séance, à l'Académie des Beaux-Arts au Vidomat, place de la Majorie, à 17 h. 30. Cette exposition restera ouverte aux visiteurs chaque après-midi de 14 à 18 heures et le dimanche de 11 à 18 h.

La race d'Hérens exportée... au Pérou

Dans le cadre de l'assistance technique aux pays en voie de développement, 20 animaux de la race brune : 6 animaux de la race d'Hérens (2 taureaux et 4 génisses) et 10 caprins (3 boucs et 7 chèvres) ont été exportés à destination du Pérou.

Si la race brune suisse est déjà bien implantée au Pérou, en revanche c'est la première fois qu'un lot d'animaux de la race d'Hérens est exporté en Amérique du Sud. Jusqu'à ce jour aucune race bovine sélectionnée n'a pu se maintenir sur les hauts plateaux du Pérou situés à 4000 m. d'altitude avec des conditions climatiques très rudes et un affouragement parcimonieux.

Les responsables du projet agricole au Pérou, notamment M. le Dr Bürri, vétérinaire suisse, qui réside depuis 20 ans au Pérou, ont décidé de tenter un essai avec la race d'Hérens, réputée pour sa rusticité, sa robustesse et son haut pouvoir d'adaptation aux diverses conditions de garde.

Outre l'essai en race pure, les 2 taureaux serviront à un croisement améliorateur de la race indigène des hauts plateaux, dont le poids vif est de 30 kg. seulement et la production laitière de 1000 à 1500 kg. de lait par année.

DISTRICT DE MARTIGNY

FULLY

† Charles BRUCHEZ

La funèbre nouvelle nous a frappé de stupeur ; sous le coup de ce choc sinistre nous sommes resté atterré. Et pourtant, nous connaissions le mal terrible, sans remède, qui depuis des semaines minait progressivement, irrévocablement notre ami Charles Bruchez. Lui, lutait de toutes forces, mais il savait aussi : c'est ce qui rend plus poignant, plus dramatique encore son douloureux calvaire. Maintenant qu'il nous faut parler de lui au passé, nous demeurons confondu devant la cruauté de l'injustice loi du destin.

Fils cadet de Maurice Bruchez, ancien député, Charles était né en 1914 à Châtagnier. Doué d'une intelligence précoce et brillante, il eut la chance de faire de solides études au Collège de Martigny ainsi qu'à l'école d'Administration de St-Gall. Sa formation commerciale lui permit d'occuper différents emplois dans les assurances et les commerces de vins et de fruits, entre autre à la Coopérative fruitière de Fully, dont il fut le gérant pendant de nombreuses années. Mais son caractère indépendant, son esprit mathématique devaient le conduire à sa véritable vocation qui était d'ordre scientifique. En effet, il devint le collaborateur technique de feu le député Adrien Vérolé, géomètre officiel. Courir la nature, lever des plans au théodolite, les reporter méticuleusement sur la planche à dessin, Charles aimait passionnément ce travail et y excellait. Technicien géomètre, connaissant parfaitement son métier, on lui avait confié, depuis quelques années, d'importantes tâches au cadastre communal de Fully où l'on appréciait autant sa gentillesse et sa serviabilité que ses grandes compétences.

Le sens du devoir, l'esprit de camarade-

rie, Charles Bruchez les avait appris à la rude école militaire. Officier très estimé de ses supérieurs et plus encore aimé de ses hommes, le Pli Ch. Bruchez marqua de manière inoubliable son passage à la C.p. front. III/204 durant les longues mobilisations de la dernière guerre. C'est d'alors sans doute qu'il garda une affection particulière à la région de Trient, à ce sympathique hameau des Jours où il trouva repos et délassément, parcourant les bois à la chasse aux champignons.

La vie politique ne pouvant laisser indifférent un citoyen aux idées claires et solidement ancrées. Charles Bruchez n'avait pas 20 ans, quand la société de jeunesse radicale l'Amilié, nouvellement fondée, en fit son premier président. Il y montra des qualités d'organisateur et d'entraîneur d'hommes qui lui servirent par la suite, lorsqu'il occupa la charge de président du parti radical de Fully et surtout lorsqu'il assumait avec brio la lourde présidence de l'organisation du festival de 1954, après avoir été un membre actif très dévoué de la fanfare la Liberté. La réussite de ce festival, qui fut pour une bonne part son œuvre, lui valut la flatteuse distinction d'être nommé membre d'honneur de la Liberté.

Charles Bruchez était une riche nature dont nous attendions beaucoup encore. S'il nous quitte prématurément à l'âge de 51 ans, sa vie aura pourtant été bien remplie. Il nous laisse l'exemple d'un caractère noble et ferme. C'était un radical dans le sens profond du terme, qui dans ses raisonnements allait à la racine des choses, qui ne transigeait pas avec son devoir.

Devant sa tombe ouverte, nous mesurons l'angoisse et l'immense douleur de sa chère famille. Nos condoléances attristées, nos paroles de consolation veulent l'aider à supporter l'épreuve terrible de la séparation. Qu'elle sache que nous garderons toujours un lumineux souvenir de celui qu'elle pleure. Les yeux voilés de larmes et le cœur serré, nous adressons ce suprême hommage à la mémoire de notre ami Charles Bruchez.

Inauguration des costumes de « l'Union » de Bovernier

Samedi 12 juin :

- 19 30 Rassemblement Place de la Gare.
- 20 00 Cortège (vin d'honneur à la cantine offert par la Commune).
- 20 30 Concert par la fanfare « L'Echo du Catogne », de Bovernier. Commissaires : Fernand Sarrasin et Georges Michaud.
- 21 00 VIVE LE MUSIC-HALL (première partie) : Le fantaisiste-présentateur Léo Verlés L'acrobate sur vélo Arnold Schneider Le magicien Paulus Le ballet ukrainien « La Strounka »
- 22 00 Concert par la fanfare « Edelweiss » de Martigny. Commissaires : Antide Luisier et Francis Mathey.
- 22 30 VIVE LE MUSIC-HALL (deuxième partie) : Les cascadeurs comiques et No de pose plastique Les Farmy's. Les équilibristes internationaux Mario et Willy L'acrobate sur vélo No 2 Un final époustoufflant... le ballet « LA STROUNKA »
- 23 30 BAL conduit par l'orchestre lausannois Pierre Berti.

Dimanche 13 juin :

- 13 00 Réception des sociétés, Place de la Gare. Allocution de bienvenue par le président de la commune. Vin d'honneur offert par la Municipalité. Morceaux d'ensemble : Liddes 1965, Léon Forré. Liberté, de C. Rudaz. Cortège dans l'ordre suivant : (les sociétés se produisent à la cantine dans l'ordre du cortège, à l'heure indiquée en marge)
- BOVERNIER, « L'Union » Commissaires : Rebord Aloys, Sarrasin Gaston Olini René
- 14 15 RIDDES, « L'abeille » Dély Frères, Café du Catogne Michaud Aug. et Paul, Rebord André
- 14 30 CHARRAT, « L'Indépendante » Bourgeois Lucien et Georges
- 14 45 VÉTROZ, « L'Union » Cretton Henri, Rebord Gratien Olini Camille, Sarrasin André, Bourgeois André
- 15 00 ARDON, « L'helvétia » Pellaud Rog., Rebord Jos. (Val.) Pellaud Paul, Michaud Jules, Bourgeois Gabriel (Bov.)
- 15 25 SAXON, « La Concordia » Crettex Victor, Arlettaz Arthur
- 15 40 NENDAZ, « La Concordia » Michaud Arm., Cottier Freddy
- 15 55 LIDDÉS, « La Fraternité »
- 16 10 ORSIÈRES, « L'Echo d'Orny »
- Allocution de M. René Favre, député
- 16 35 BAGNES, « L'Avenir »
- 16 50 SEMBRANCHER, « L'Avenir »
- 17 00 BAL avec l'orchestre lausannois Pierre Berti.
- 20 00 BAL avec l'orchestre lausannois Pierre Berti.

Assemblée générale de Provins

Les délégués des différentes Caves affiliées à Provins ont tenu ce 5 juin leur 34e assemblée annuelle.

M. le président Maurice de Torrenté a, dans son introduction, passé en revue les faits saillants de l'année. Il a relevé les problèmes que pose la situation actuelle de notre viticulture. Parlant du personnel de la fédération, il a enregistré avec regret le départ, après 22 ans d'une fructueuse activité, de M. Wolfgang Lorétan, chef du service de vente, appelé à d'autres responsabilités et auquel il souhaite plein succès dans sa difficile tâche de chef du Départe-

ment des Finances.

La lecture du protocole terminée, M. le directeur Michaud aborda les grandes lignes de notre économie vinicole. La consommation semble avoir atteint aujourd'hui son plafond. Il devient difficile d'intensifier encore l'écoulement des vins blancs étant donné le prix de nos produits de marque. L'augmentation constante de notre production obligera les milieux responsables à prendre des mesures adéquates pour sauvegarder la qualité de nos appellations et maintenir l'extension du vignoble dans de justes limites. Les mesures anti-surchauffe risquent, elles aussi, de freiner dangereusement la consommation. Le volume des importations de vins devrait être adapté par avance à l'évolution de la situation et laisser une large place au marché des vins indigènes. Les perspectives de récolte 1965, qui paraissent pour l'instant favorables, militent en faveur de mesures propres à éviter toute dépression dans le secteur des vins du pays. Les difficultés que rencontre la viticulture face à l'augmentation des salaires et des agents de production rendent évidente la nécessité de protéger les prix. M. Michaud redit sa confiance dans la cause vigneronne si nos gens pensent et recherchent la qualité avant la quantité et si l'on poursuit l'effort entrepris pour donner une place encore plus grande à la production de rouges.

L'Assemblée a ensuite pris connaissance des bons résultats de l'exercice 1964. Ceux-ci sont d'autant plus satisfaisants que les prix payés pour les vendanges 1964 ont répondu à l'attente des producteurs.

Après lecture du rapport des réviseurs de compte et décharge donnée aux organes responsables, M. le président de Torrenté clôt cette assemblée.

neuses aux formes torturées. A noter qu'on ne sait pas encore si cette commission autorisera les patates à montrer plus haut que leurs genoux lorsqu'elles seront en robe des champs.

Notez qu'il ne s'agit pas là d'une crise de pudibonderie, mais bien de normes de productivité. Si l'on impose la robe du soir aux betteraves et si l'on interdit le concours de grimaces aux patates, rien n'empêche les jardins de faire du strip-tease et d'élire la reine des raves, en l'occurrence celle qui montrera le plus beau torse.

Il me semble qu'il y a dans cette idée quelque chose à creuser.

Je verrais par exemple assez bien M. Marius Lampert, chef du département cantonal de l'Intérieur, qui s'occupe de l'agriculture, présider des concours de beauté de fruits et légumes, qui remplaceraient ainsi agréablement les « concours agricoles de papa ».

Ainsi, le prix de la plus belle poire n'irait pas toujours, comme c'est le cas présentement, aux contribuables, et l'on pourrait même organiser un concours du plus beau bébé dans la section des choux. Poussant plus loin dans ce domaine, M. Lampert pourrait, dans le cadre du concours de sex-appeal des plates-bandes, de salade, couronner, comme il se doit, une frisée, ou éventuellement la plus belle courge du Valais Central, avec comme marraine une des Peter Sisters, et le plus beau petit pois du Bas-Valais avec Brigitte Bardot comme marraine. Pierre Lelibre.

Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 6 16 05.

SFG Octoduria

Dimanche prochain, nos pupilles et pupillettes seront présents au grand rassemblement de St-Maurice avec un effectif de plus de 70 exécutants sous la conduite de moniteurs et monitrices compétents. Nous leur souhaitons le soleil dans le pays d'Agaune et une bonne fête. Le programme de cette manifestation en ce qui concerne l'Octoduria est le suivant : rendez-vous devant l'hôtel-de-ville à 6 h. 45. Départ en gare de Martigny CFF à 7 h. 15. 8 h. messe à St-Maurice, 9 h. début des concours, 12 h. pique-nique, 13 h. 10, cortège emmené par cinq corps de musique, 14 h. reprise des concours, 17 15 clôture de la fête.

Le retour en gare de Martigny est prévu pour 18 h. 30, parents et amis venez nombreux assister au retour de nos petits gymnastes octoduriens.

Qu'en pensez-vous ?

Pour sauver l'agriculture

Dès aujourd'hui, celles qui sont trop décollées, devront passer entre les mains d'un inspecteur, lequel jugera, au toucher, avec ses mains, si les rotundités fermes ou non, trop généreusement découvertes, sont admissibles ou non.

Rassurez-vous, lectrices, il ne s'agit pas de vous, mais des betteraves. Selon une prescription, qui vient d'entrer en vigueur, elles doivent être débarrassées de leurs feuilles et de leur collet, afin de pouvoir être soumises plus facilement aux divers traitements que leurs réserves les raffinerie de sucre.

Pour être bien exécuté, ce décollage des betteraves doit enlever de 3 à 5% seulement du poids des racines.

Vous me direz que les hommes sont moins sévères quand il s'agit de tracer les frontières du déshabillé féminin, et là je suis d'accord avec vous. Cependant, où je ne le suis plus, c'est lorsque j'apprends qu'on va maintenant jusqu'à réglementer le décollage des betteraves, sans parler de celui des tutabagas et des carottes. A ce rythme-là, il ne faudra plus s'étonner si, dans quelque temps, l'agriculture manque de bras, tellement on commence à ennuyer les paysans avec des règlements, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'ils sont idiots.

Ainsi, en Angleterre, une commission d'enquête a été nommée afin de juger de l'esthétique des pommes de terre nouvelles sur le marché. Le but de cette commission ? Inciter les producteurs à éliminer les légumi-

MARTIGNY

Reprise des concerts de place de l'Harmonie

Cette année, l'Harmonie donnera un concert à Martigny-Bourg alors que la fanfare municipale Edelweiss se produira en ville.

Prestations importantes de l'Harmonie à l'extérieur de Martigny : Fête des harmonies municipales à Monthey, le 13 juin ; musique officielle de la journée officielle du Tir cantonal valaisan à Viège, avec remise de la bannière et concert le soir en cantine, le 29 juin ; concert à Salvan pour le 20e anniversaire de la fanfare municipale, et bénédiction de la nouvelle bannière, dont l'Harmonie sera marraine.

Ainsi, une activité intense marquera cette dernière saison d'été de M. Novi, directeur.

Voici le programme du concert de vendredi 11 juin :

1. Marche des membres honoraires, de Menichetti
2. Semiramis, ouverture de Rossini
3. Marche troyenne, de l'opéra des Troyens à Carthage, Berlioz
4. Véronique, fantaisie, Messager
5. Amoureuse, valse, Allier
6. Rythme for Lillian, P. Haenni

En cas de mauvais temps, le concert est renvoyé à une date ultérieure.

Ramassage d'objets et meubles inutiles

Toutes les personnes qui détiennent dans leurs caves, greniers ou galetas des objets et meubles inutiles (vieux meubles, vieux journaux, vélos, lits, etc.) sont priées de les apporter pour le mardi 15 juin, à 12 heures, soit sur la place du « Manoir », soit sur l'ancien terrain de gymnastique à la rue des Hôtels, soit sur le Pré de Foire à Martigny-Bourg.

Un camion spécial sera à disposition pour l'enlèvement de ces objets.

L'administration.

Pharmacie de service

Jusqu'au samedi 12 juin, à 17 h. 30 : Boissard.

Du samedi 12 juin, à 17 h. 30 au samedi 19 juin : Closuit.

Vacances - Du 29 mai au 19 juin : Lovey.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Parc des Sports - SION

Dimanche 13 juin
dès 16 heures 45

CHIASSO - SION

dès 15 heures 15

MATCH DES RÉSERVES
Championnat suisse Ligue Nat. A
P 1305 S

BUREAUX À LOUER

A MARTIGNY

pour septembre 1965, dans le nouvel immeuble du

Crédit Suisse

Avenue de la Gare - En face de la poste

S'adresser à la Direction du Crédit Suisse à Martigny

P 105 S

Comment fleurir balcons, terrasses et fenêtres ?

Si les géraniums et les pétunias sont incontestablement les rois de ce genre de décoration florale, on oublie trop souvent qu'une quantité d'autres plantes très attrayantes peuvent en faire partie également. Ainsi, en allant du plus simple au plus compliqué ou au plus coûteux on aura :

- des fleurs annuelles : tagètes, agératums (fleurs bleues), petits bégonias, impatiens, capucines naines ou grimpances, zinnias
- des fleurs bisannuelles : ceillels de toutes variétés, gueules de loup (mulliers)
- des plantes vertes : asparagus, choleus (au feuillage richement coloré)
- des plantes bulbeuses : bégonias bulbeux, dahlias nains.

Recherches après accident de la circulation

La police cantonale nous prie d'insérer :

Le dimanche 30 mai 1965, à 18 h. 30, un accident grave de la circulation s'est produit sur la route principale Viège-Rarogne, à la bifurcation conduisant au nouveau stand de tir de Viège.

Peu avant cet accident, une voiture se dirigeant vers Rarogne a dépassé un autocar à l'arrêt, à l'endroit ci-dessus désigné.

Dans l'intérêt de l'enquête, le conducteur de cette voiture est prié de s'annoncer au bureau du Commandant de la police cantonale tél. 072 - 2 56 56 ou à la gendarmerie de Viège tél. 026 - 6 21 09.

40 ans de service aux PTT

La revue des PTT No 5 publie au chapitre consacré au personnel les noms de fonctionnaires ayant quarante ans de service. Nous relevons, pour le Valais, ceux de MM. Paul Farquet, secrétaire d'exploitation à Sierre, Joseph Putallaz, chef de service à Sion et Albert Wagner, chef de service à Sion.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

DE LA BISE...

MIDI... VIDY

Le rendez-vous de midi. Notre oreille, à chaque fois, perçoit encore : le rendez-vous de Vidy.

Qui ne s'en souvient ? Nostalgie de cette exposition ! Nous nous mettons à la place des Lausannois.

Que de regrets, que de soupirs ! Elle était si jolie, si variée, tellement animée leur exposition. Quelle fierté ! Un vrai succès ! Comme c'est loin tout ça ! Vidy!... un beau rêve !

BAINS THERMAUX

BRIGERBAD

Nouvel horaire d'ouverture

dès samedi 12 juin 1965

10 - 12 00 heures

12 - 13 30 (pour la clientèle, qui dîne au restaurant)

13 30 - 21 00 heures.

Entrées dans la piscine de la grotte à 14 15 - 16 - 17 - 18 - 19 - et 20 heures Les dimanches et les jours fériés les bains thermaux se ferment à 19 heures. Pour les enfants non accompagnés de parents, la durée de bains est limitée à 1 h. 1/2.

Nouveau

Pour cause de mauvais temps, l'eau n'atteindra pas la température idéale pour une période indéterminée. Pour cette raison les bains thermaux sont accessibles à tous les Valaisans, porteurs d'un billet d'entrée.

Conformément aux prescriptions de l'association suisse de piscines thermales le port des bonnets de bain est obligatoire pour dames, messieurs et enfants. Les bonnets de bain peuvent être achetés ou loués à la caisse à des prix avantageux.

Se recommande :

Hans Kalbermatten

Tél. (028) 6 26 19

P 1408 S

ARDON

Grande salle de la Coopérative
Samedi 12 juin, dès 20 heures 30

GRAND BAL

avec l'orchestre Michel Sauthier
(5 musiciens)
Gaîté - Ambiance

JERSEY

Costumes 2 pièces

Très beaux modèles

TRICOTS DE LUXE
TOUTES TEINTES dès **Fr. 99.-**

Toujours un grand choix

Au Magasin Friberg

MARTIGNY-BOURG - Tél. (026) 6 18 20

P 189 S

Le cardage

des tricotés usagés est toujours économique. Emploi : couvre-pieds et literie. Chacun reçoit sa laine. - Renseignements et prix par l'usine :

Alexandre KOHLER S.A. • Vevey
Tél. 51 97 20. OFA 7679 L

Offres sous chiffres

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit.

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce

**Magasin de chaussures cherche
Vendeuse expérimentée**

Entrée dès que possible
Faire offres écrites ou se présenter chez

Bally-Arola Place Centrale - Martigny

P 184 S



Sept amis de l'apéritif Bitter* CAMPARI
***Bitter CAMPARI - le goût qui plaît**

Tous vos imprimés à l'Imprimerie Montfort, Martigny

25 Cœur captif

BARBARA CARTLAND

Traduit de l'anglais par Jean Muray

— Excellente raison pour que vous n'y assistiez pas !

Lady Thetford eut un petit rire. Elle s'assit dans un fauteuil et répliqua :

— Mon cher Arthur, j'avais prévu cette scène. Mais je pensais que...

— Ne cherchez pas de faux-fuyants ! interrompit Arthur de sa voix la plu sèche. Je répète que vous ne pouvez pas assister à ce bal. Votre situation est trop délicate. En Angleterre, personne n'a cru que vous étiez partie à l'étranger pour vous soigner.

— T'a-t-on posé des questions à mon sujet ? demanda lady Thetford.

— On s'est informé surtout de votre santé. Mais je sentais bien que, dans l'esprit de mes interlocuteurs, il s'agissait d'autre chose. En tout cas, vous ne pouvez pas aller au bal de ce soir. S'il le faut, je vous l'interdirai !

Lady Thetford leva les sourcils.

— Comment oses-tu ? murmura-t-elle. Tu sais bien que je ne reçois d'ordre de personne, surtout pas de mon propre fils. Et, quoi que tu en penses, j'irai à ce bal !

Arthur, d'un pas furieux, se mit à arpenter le salon. Puis il revint se planter devant sa mère :

— Que dirai-je au prince et à la princesse de Galles si votre nom est prononcé devant eux ? Je n'ai dit à personne que vous viviez à Monte-Carlo.

— Tu diras que tu es le premier surpris de me voir encore vivante !

— On ne peut pas discuter sérieuse-

ment avec vous, répondit Arthur, toujours aussi renfrogné.

— Si je plaisante, c'est pour ne pas pleurer, murmura lady Thetford.

Il y eut un long moment de silence. A la fin, Arthur se tourna vers Sabina. Pendant toute cette scène, la jeune fille était demeurée à l'écart, inquiète, presque angoissée.

— Et vous, lui demanda Arthur, allez-vous aussi au bal du prince de Monaco ?

— Naturellement, répondit Sabina.

— Alors, j'espère que vous me réserverez quelques danses ?

— Toutes celles que vous voudrez.

Lady Thetford s'était dirigée vers son secrétaire. Elle y prit une feuille de papier qu'elle montra à Arthur en lui disant :

— Il y a une chose que tu ignores encore. Le prince de Monaco m'a demandé de réunir chez moi, ce soir, à dîner, quelques personnes que je conduirai ensuite au palais pour le bal. Comme je savais que ton service auprès du prince et de la princesse de Galles ne te permettait pas d'être des nôtres, j'ai prié lord Sheringham de te remplacer. D'ailleurs, voici la liste de mes invités.

Sabina croyait qu'Arthur élèverait une protestation en ce qui concerne lord Sheringham. Mais il se contenta de déchiffrer la liste des invités et la rendit à sa mère en disant :

— Peut-être... vous dois-je des excuses :

Comme il avait du mal à arracher ces simples mots à ses lèvres !

— Inutile de t'excuser, dit lady Thetford. Je sais depuis environ dix ans ce que tu penses à mon sujet. Mais rien ne m'est plus indifférent que tout ce que tu peux raconter ou tenter contre moi !

Elle se détourna. Cependant, Sabina avait eu le temps de voir que des larmes brillaient dans ses yeux.

— Vous devez comprendre qu'il m'est

impossible... commença Arthur.

Il s'arrêta et reprit :

— Mais à quoi bon parler de tout cela ?
— Oui, à quoi bon ? acquiesça lady Thetford.

Il semblait ne plus savoir que faire. Tour à tour, il regardait sa mère, toujours à demi détournée, puis le visage bouleversé de Sabina. Il se contraignit à sourire.

— Je suis désolé, Sabina, de vous avoir donné le spectacle de cette scène. Mais, en fait, vous êtes d'ores et déjà l'un des membres de notre famille. Il est donc normal que vous soyez au courant de ce qui nous divise.

— Oui... c'est normal, murmura Sabina.

— Eh bien, à ce soir. Réservez-moi quelques danses. Je m'efforcerai d'être avec vous aussi souvent que possible.

Et, après un dernier regard à sa mère qui feignait de mettre de l'ordre dans son secrétaire, il sortit du salon. Sabina eut envie de courir après lui. Mais elle se maîtrisa. Elle songeait à l'harmonieuse atmosphère qui régnait dans sa propre famille. Et elle se disait : « Si mon frère Harry avait une seule fois traité maman comme Arthur traite sa mère, nous aurions tous eu l'impression que le monde s'écroulait ! »

Il lui semblait entendre encore Harry dire à Mme Wantage, lors de sa dernière permission :

— Oh ! maman, si vous saviez comme je suis heureux d'être de nouveau parmi vous !

— Pourtant, Harry, tu aimes la marine, n'est-ce pas ? avait dit Mme Wantage.

— Bien sûr. Mais, quand je suis en mer et que je pense à vous, je donnerais tout pour me retrouver au sein de notre foyer !

Pendant près d'une minute, Sabina resta immobile, les yeux fixés sur la porte par laquelle Arthur avait disparu. Puis

elle courut vers lady Thetford, lui prit la main.

— Je suis désolée pour vous, dit-elle.
— N'ayez pas pitié de moi, répondit lady Thetford d'une voix brisée. Je ne puis supporter la pitié. Mais, tout de même, j'ai du chagrin... quand je pense à ce qu'Arthur était dans son enfance... et à ce qu'il est devenu !

D'un mouvement vif, elle dégacha sa main de celle de Sabina et sortit du salon par la même porte que son fils.

Sabina demeura seule. Après cette scène entre Arthur et sa mère, après les confidences qu'elle avait elle-même reçues quelques heures plus tôt de Cécile Mason, elle se sentait déprimée et si triste ! Sans hâte, elle gagna sa chambre. Là, elle s'aperçut que ses mains et son corps tout entier tremblaient. Et elle se rendit compte que, pour la première fois, elle avait vraiment peur d'Arthur. Certes, elle avait toujours été gênée, presque gauche, en sa présence. Mais, maintenant, c'était de la peur qu'il lui inspirait.

« Au bout du compte, se demandait-elle, pourquoi désire-t-il m'épouser ? Il est indifférent, froid, lointain. Il ne se comporte pas en fiancé, en amoureux... »

Et, un instant après :

« Il est vrai que je suis ignorante. Je ne connais guère les hommes. J'ai peut-être tort de croire que l'amour doit se traduire par des gestes, par des attitudes, des prévenances. des... »

Elle arrêta brusquement son monologue intérieur. C'est qu'elle avait l'impression de revoir, posé sur elle, deux yeux sombres, brûlants d'admiration, et d'entendre une voix sourde qui, soit en français, soit en anglais, parlait si bien d'amour...

Elle eut un geste, comme pour écarter une image inopportune.

« Il faut que je sois folle pour penser encore à cela ! » dit-elle à haute voix.

(A suivre).

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Samedi 12 juin

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 30 Soufflons un peu - 8 25 Miroir-première - 8 30 Route libre - 12 00 Le rendez-vous de midi - 12 20 Ces goals sont pour demain - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Insolite Catalina - 13 05 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique - 13 55 Miroir-flash - 14 10 Trésors de notre discothèque - 14 45 Tristes cires et jolies plages - 15 20 A vous le chorus - 16 00 Perfectionnez votre anglais - 16 15 Le Tour de Suisse - 16 35 Intermède musical - 16 40 Per i lavoratori italiani in Svizzera - 17 10 Swing-sérénade - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Mélodies du 7e art - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Mon chez nous - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Villa ça m'suffit - 20 05 Point de vue - 20 30 Bloc-notes - 21 15 Il était une colombe bleue, de Xavier Salomon - 21 50 Jazz - 22 30 Informations - 22 35 Entrez dans la danse - 24 00 Hymne national.

Dimanche 13 juin

7 15 Informations - 7 20 Concert matinal - 7 50 Cantate No 117 (J. S. Bach). 8 15 Grandes œuvres, grands interprètes - 8 45 Grand-messe - 10 00 Culte protestant - 11 05 L'art choral - 11 30 Le disque préféré de l'auditeur - 12 10 Miroir-flash - 12 15 Terre romande. 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Le disque préféré - 14 15 Dimanche en liberté - 15 00 Reportages sportifs - 17 00 L'heure musicale - 18 15 Fo iet vié chrétiennes - 18 40 La Suisse au micro - 18 50 Le Tour de Suisse. 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 45 Escalade - 20 00 Le gaieté lyrique. 20 30 Le temps d'autre chose - 21 00 Intermède musical - 21 15 Deuxième diorama de la musique contemporaine. 22 30 Informations - 22 35 Passage du poète. 23 15 Hymne national.

Lundi 14 juin

6 15 Bonjour à tous - 6 20 Belgique 65. 7 15 Informations - 8 00 Bulletin routier - 8 10 Belgique 65 - 8 25 Miroir-première - 8 30 La terre est ronde - 9 30 A votre service - 11 00 Orchestre Radiosa. 11 15 Chronique du sud - 11 30 Madame Butterfly (Puccini) - 12 00 Au carillon de midi - 12 35 Bon anniversaire - 12 45 Informations - 12 55 Insolite Catalina. 13 05 Le catalogue des nouveautés. 13 30 Suites symphoniques - 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés. 16 25 Un compositeur et ses interprètes. 16 50 Le billet, de Henri de Ziegler. 17 00

500

commerçants privés vous aident à réaliser d'appréciables économies grâce aux timbres escompte

UCOVA

Ménagères, pensez-y. Tirage au sort des carnets. Timbres de voyage à prix réduit. P 617 S

Euromusique - 17 30 Miroir-flash. 17 35 Perspectives - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Impromptu musical. 20 00 Enigmes et aventures - 21 05 Vol 555. 22 10 Découverte de la littérature - 22 30 Informations - 22 35 Le magazine de la science - 23 00 Musique italienne. 23 30 Hymne national.

Télévision

Samedi

14 00 Un'ora per voi - 17 00 Samedi-Jeunesse - 18 00 Un'ora per voi - 19 00 Bulletin de nouvelles - 19 05 Le magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Film: La vie en rose, avec Shirley Temple - 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal - 20 10 Le Tour cycliste de Suisse - 20 15 Téléspot. 20 20 Carrefour - 20 35 Aventure dans les îles - 21 25 Les coulisses de l'exploit - 22 25 Téléjournal - 22 40 C'est demain dimanche.

Dimanche

10 00 Messe - 15 00 Fête nationale des jodelers - 16 30 Images pour tous - 17 45 Tarte à la crème et Cie - 19 00 Bulle-plaisir - 19 45 Présence catholique. 20 00 Téléjournal - 20 15 Actualités sportives. tin de nouvelles - 19 05 Film: Train du 20 25 Le mal court, de Jacques Audibert - 22 10 Domaine public - 22 35 Le bulletin de nouvelles - 22 40 Téléjournal - 22 55 Méditation.

Lundi

17 30 Tour cycliste suisse - 19 00 Le bulletin de nouvelles - 19 05 Le Magazine - 19 20 Téléspot - 19 25 Horizons. 19 40 L'aventure du ciel - 19 55 Téléspot - 20 00 Téléjournal - 20 10 Tour de Suisse cycliste - 20 15 Téléspot. 20 20 Carrefour - 20 35 Film: Un grand amour de Beethoven, avec Harry Baur - 22 30 Téléjournal.

Cinéma

Cinéma ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 13 (Dim.: matinée à 14 h. 30): LA CHASSE A L'HOMME, avec Jean-Paul Belmondo. - Dimanche 13, à 17 h. - Un film exceptionnel, réalisé par John Ford: LE CONVOI DES BRAVES.

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 13 (Dim.: matinée à 14 h. 30): 7 HEURES AVANT LA FRONTIERE, avec Leslie Caron, David Niven et James-Robertson Justice. - Domenica alle ore 17: SODOMA E GOMORRA, con Pier Angeli. In italiano.

Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 13 (Dim.: matinée à 14 h. 30) - Eddie Constantine se déchaîne dans son nouveau film à sensations fortes: LAISSEZ TIRER LES TIREURS, un film de Guy Lefranc.

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 13 - Yul Brynner, Tony Curtis et Christine Kaufmann dans un film d'une ampleur gigantesque et d'une puissance inouïe: TARRAS BULBA.

Cinéma ABEILLE - Riddes

Vendredi 11, samedi 12, dimanche 13 juin, 20 h. 30 - (16 ans) - Un spectacle de famille exceptionnel: LES MISÉRABLES, avec Jean Gabin, Bourvil et Bernard Blier.

Cinéma D'ARDON

Samedi - Dimanche, 20 h. 45 - (18 a. révolus) - Presse et critique ne tarissent pas d'éloges sur ce succès international: PLEIN SOLEIL, avec Alain Delon, Marie Laforêt, Maurice Ronet. Un suspense fascinant. - Alle ora 16,30: TUTTO L'ORO DEL MONDO.



Monsieur Hyacinthe AMACKER et sa fille Danièle, à St-Maurice; Monsieur et Madame Pierre AMACKER-LEUENBERGER et leurs enfants Gérald et Philippe, à Versoix; Madame veuve Césarine MARTIN et sa fille Lucette, à Chambéry; Mademoiselle Marie MARTIN, à Fontany;

Madame et Monsieur Julie BIOLLAY-MARTIN, leurs enfants et petits-enfants, à Schaffhouse; Monsieur Louis MARTIN, à Fontany; Monsieur Léon AMACKER, à St-Maurice;

Madame et Monsieur Albert GERFAUX-AMACKER, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey, Paris et Genève;

Monsieur et Madame Joseph AMACKER-DEFAYES, à St-Maurice; Madame veuve Marguerite AMACKER-SEBIN, à Paris;

Monsieur Marius COQUOZ-ROUGE et ses enfants, à Salvan;

Les enfants et petits-enfants de feu Madame Léontine BERTRAND-MARTIN;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Louis ROUGE;

Monsieur et Madame Hermann LEUENBERGER-BORDON et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de.

Madame

Hyacinthe Amacker

née Cécile MARTIN

leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée subitement à leur tendre affection à l'âge de 68 ans et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Maurice, le vendredi 11 juin 1965, à 10 heures.

P. P. E.



La Maison Jean MARET-RODUIT, vins, à Fully, a le pénible devoir de faire part à ses connaissances et amis du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Son fidèle et dévoué collaborateur

Elle gardera de lui un souvenir inoubliable.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 65764 S



La Société de Jeunesse radicale «L'Amitié» de Fully, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

son premier président

père de ses membres André, Jean-Michel et Charles-Albert.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

P 65758 S



L'Association des Teneurs de Registres de l'arrondissement de Martigny, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Nous garderons de ce collègue un excellent souvenir.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le samedi 12 juin, à 10 heures 45.



Madame Maria BRUCHEZ-RODUIT, à Fully;

Monsieur André BRUCHEZ, à Fully; Monsieur Jean-Michel BRUCHEZ, à Fully;

Monsieur Charles-Albert BRUCHEZ, à Fully; Mademoiselle Clairmonde BRUCHEZ, à Fully;

Les enfants et les petits-enfants de feu Hermann BOSON-BRUCHEZ, à Fully, Charrat et Martigny-Ville;

Madame et Monsieur Edouard BRUCHEZ-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Saillon;

Monsieur et Madame Hermann BRUCHEZ-CARRON, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Saxon;

Madame et Monsieur Fernand CARON-BRUCHEZ, leurs enfants et petits-enfants, à Fully et Leytron;

Monsieur Jules RODUIT-GRANGES, à Fully;

Monsieur et Madame André RODUIT-BRUCHEZ et leurs enfants, à Fully;

Mademoiselle Frida RODUIT, à Fully; Monsieur et Madame Gaston RODUIT-PERNOLLET et leur fille, à Fully;

Monsieur et Madame Fernand RODUIT-RACLOZ et leur fille, à Fully;

Les familles de feu Jérémie BRUCHEZ; Les familles de feu Charles ANCAÏ; Les familles de feu Etienne RODUIT et de feu Louis GRANGES;

ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Technicien-géomètre

leur très cher époux, père, frère, beaux-fils, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection à l'âge de 51 ans, après une longue et cruelle maladie chrétiennement supportée et muni des sacrements de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le samedi 12 juin 1965, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



L'Entreprise d'Electricité C. Roduit, a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Père de son fidèle employé

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

P 65760 S



La Société de musique «La Liberté» de Fully a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Membre d'honneur

et père de ses deux membres Jean-Michel et Charles-Albert.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.

P 65757 S



Le parti radical-démocratique de Fully a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

Ancien président du Parti

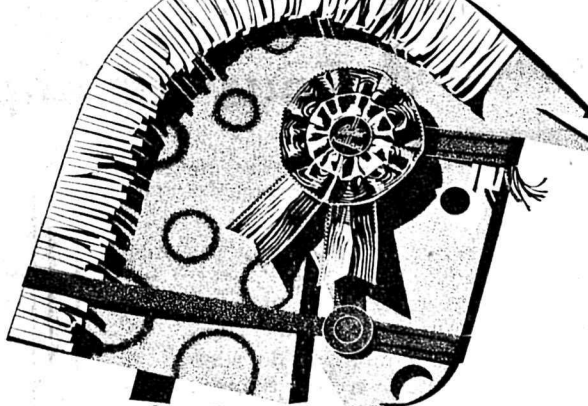
Les obsèques auront lieu à Fully le samedi 12 juin, à 10 heures.

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se chargent de toutes les formalités et assurent la dignité des derniers devoirs. Téléphonnez au



Conférence Filmer..



le violon d'Ingres moderne

de S. von Holbeck

Nous vous invitons à passer une soirée divertissante et instructive. Un véritable feu d'artifice d'idées nouvelles et de films remarquables vous tiendront en haleine pendant deux heures. Saisissez l'occasion de recueillir d'utiles conseils pour vos films de l'été prochain. La conférence aura lieu:

P 466 E

Mercredi le 16 juin 1965, 20 h. 30

Hôtel Etoile, MARTIGNY

Démonstration des appareils PAILLARD-BOLEX dès 1800 heures

BOLEX S.A. YVERDON

Nospore

le fongicide du viticulteur

Fongicide organo-cuprique pour traiter contre le mildiou.

Pour lutter simultanément contre le mildiou et l'araignée rouge, on utilise le Nospore-Acaricide.

Siegfried S.A., Zofingue

DEMAIN...

OUVERTURE du nouveau magasin de confection

MARET-VISENTINI - FULLY - Téléphone (026) 6 34 40

A cette occasion, nous vous présentons une collection spéciale d'articles d'été à des prix avantageux. - Magnifique cadeau d'ouverture plus 5% d'escompte sur tous nos articles!...

Camion SAURER

à vendre, mod. 2 CRID, année 1946, 27 HP., pont fixe, très bon état, environ 40.000 km. depuis révision par Saurer, charge environ 4000 kg., prix très favorable, facilités éventuelles.

VEUTHEY & Cie, MARTIGNY Tél. (026) 61126
P 72 S

La qualité retient la clientèle, la publicité l'attire



DURS D'OREILLES

Appareils neufs avec garantie à partir de 280 fr.
Prothèse auditive électronique.
Lunettes et Earets acoustiques à transistors.
Voie aéro-tympanique et conduction osseuse.

AUDITIS

E. Tharin

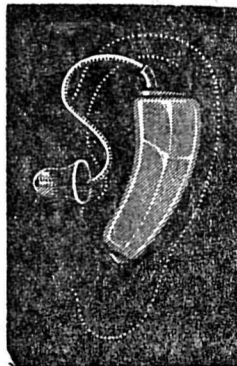
Centre de rééducation de l'ouïe au moyen d'appareils acoustiques
Essais sans engagement - Rééducation gratuite

Démonstration - Service de dépannage :

Lundi 14 juin 1965, de 14 à 17 heures

Hôpital du District, Martigny

Tél. (026) 616 05



P 1995 L



Malgré son embonpoint, voici Jean-Louis qui accourt ventre à terre. C'est qu'il a une grande nouvelle à vous annoncer: les deux cigarettes qu'il préfère entre toutes — la Virginie avec et la Virginie sans filtre — ont été revêtues de nouvelles robes élégantes, pimpantes... un plaisir pour les yeux. Mais une chose n'a naturellement pas changé: le goût des deux VIRGINIE, ces cigarettes à l'arôme plein et corsé, au caractère bien français.

Avec et sans filtre 80 ct.

VIRGINIE



Jean-Louis fume «français» — donc VIRGINIE!

Nous livrons en tout temps

PNEUS

avec les rabais suivants :

MICHELIN ORDINAIRE :

./ . 30 %

MICHELIN «X» :

./ . 25 %

MICHELIN «X» pour Citroën ID et DS 19, 165x400

./ . 30 %

Egalement pneus de toute marque. Montage gratuit. Equilibrage sur machine électronique. - Fr. 5,- la roue.

Pneus-Service de Martigny

René GRANGES & Cie,
Route du Simplon
Téléphone (026) 616 55.

P 498 S

L'Alpage des Prélaves, Martigny-Combe, engagerait

un premier BERGER

Offres à Alexandre Pierroz, Ravoire.

P 65762 S



2 jeunes sommelières

honnêtes et sérieuses, ayant déjà 1 année de pratique, seraient engagées pour le début juillet, au Café-Brasserie « Au Delémont », Avenue Gare 31, 2800 Delémont. Congés réguliers. Préférence sera donnée à personne de nationalité suisse. P 17038 D

Cause départ - Particulier vend sa

DKW 1000 Sp.

14.000 km., modèle 1961, cause double emploi.
Tél. (022) 32 18 56
Tél. (022) 24 42 13
P 95342 X

A VENDRE

Portes balcon (2 vantaux) - Faces d'armoires - Portes communicantes - Fenêtres - Panneaux vitrés - Volets. Armoires - Commodes. Tables, etc.

S'adresser à Arthur Chapelay, 1874 Champéry - Tél. (025) 4 41 72 (de 19 à 21 heures). P 17853 S

Lard maigre

désossé et fumé, à Fr. 6,80 le kg. franco.
Charcuterie E. Baechler
1530 Payerne.
P 1034 E

Confiez toutes vos annonces à PUBLICITAS

Lecteurs, attention !

„LE CONFÉDÉRÉ“ n'est l'organe d'aucun groupement économique, d'aucune association privée.

Il est la propriété du Parti radical-démocratique va-laisan et défend les intérêts de la collectivité.

SOUTENEZ-LE !

Etudes classiques, scientifiques et commerciales

Ecole Lémania

Chemin de Morveaz
LAUSANNE
à 300 m. de la Gare
Tél. (021) 23 03 12

- Préparation aux examens officiels de :
 - Maturité fédérale
 - Baccalauréats français
 - Baccalauréat commercial
- Préparation aux diplômes de :
 - Etudes commerciales
 - Secrétaire-comptable
 - Sténo-dactylographe
- Classes secondaires préparatoires dès l'âge de 12 ans

Machines à laver

1 Tempo, chauffage 3 kw., pratiquement neuve.
1 Hoovermatic, chauffage 3 kw., neuve. - Conditions exceptionnelles, facilités de paiement.

VEUTHEY & Cie, MARTIGNY Tél. (026) 61126

DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

Encore un bon et gentil radical nous est enlevé

A l'image du temps, la grisaille attristante s'acharne à pénétrer dans les cœurs qui battent encore paisiblement sous la chaleur de l'amitié.

La nouvelle de la mort d'Armand Perruchoud, nous est arrivée quelques heures après que nous avions solidement serré la main de ce bon copain, en lui recommandant vigoureusement de s'amuser tout son saoul, dans ce Paris de ses vacances printanières.

Ei voilà qu'après avoir foulé le sol de la Ville Lumière quelques instants seulement, la vilaine attaque cardiaque trop de fois foudroyante et imploiyable, a mis un terme au séjour terrestre d'un époux, d'un papa si friand de la vie honnêtement, mais gaiement remplie.

Ce départ atrocement brutal vers l'Eternité, a des accents bien dramatiques. On aurait tant aimé qu'il ne vienne pas déchirer une épouse qui n'était pas encore totalement sortie des ténèbres où l'avait plongé un malheur familial. On aurait tant aimé que dans quelques petits mois, ce bon Sierrois trouve dans l'octroi de la retraite, une juste récompense au labeur intense et consciencieux auquel il s'était adonné. Hélas...

Pour ceux qui l'ont bien connu, Armand Perruchoud c'était ce bonhomme adroitement planté sur ses jambes de campagne, et qui allumait la bonne humeur dans son entourage, avec son seul et inimitable sourire tout teinté de la malice et de la gaieté facile des enfants de la terre. Armand Perruchoud, c'était cet amuseur explosif mais délicat, si apprécié par les

mélancoliques des longues mobilisations, ou par les cafardeux des trop longs séjours dans les hauts barrages. Armand Perruchoud c'était ce merveilleux conteur des choses du passé, que se disputaient les petits journaux qui accordent encore une jolie place, aux histoires formulées dans un patois rigoureux.

Et maintenant, il semble qu'il est un peu de notre devoir de dire qu'au Parti Radical, Armand Perruchoud c'était quelqu'un. Mais entendons-nous bien, Armand en dépit de ses qualités et de ses capacités bien plus que simplement appréciables, n'a jamais été à la poursuite des honneurs. Non! la bonne administration de toutes les affaires de la collectivité d'abord, le travail efficace de nos mandataires au Conseil ensuite, et finalement le maintien d'une atmosphère paisible et fraternelle au sein de notre famille politique, cela suffisait à mobiliser à chaque instant, l'attention et les gestes de dévouement, de ce membre très apprécié de tous ses frères d'armes.

Et puis, l'heure de cette définitive séparation, nous est arrivée, alors que nous étions tous occupés aux préparatifs de la sortie annuelle de Planige. Aussi cette absence nous l'éprouvons tous si justement, en composant l'image toute simple, de notre ami Armand, au volant de la petite voiture qu'il venait d'acquérir pour ses jours de retraite, et si complètement heureux de gagner le plateau sylvestre, pour se retrouver parmi un large bataillon de copains qu'il aimait si fort. Mais, de copains qui le lui rendaient spontanément, et très affectueusement. Alipe Rauch.

GYMNASTIQUE

Participation record à la fête romande de gymnastique à Sion

La fête romande de gymnastique qui se déroulera à Sion les 2, 3 et 4 juillet prochains verra accourir en Valais plus de 4000 gymnastes ce qui constitue un nouveau record de participation.

Ces gymnastes font partie de 224 sections. Les Vaudois seront les plus nombreux avec 71 sections. Ils sont suivis par les cantons de Neuchâtel (32 sections), Valais (26 sections), Fribourg (22 sections), Genève (17 sections), alors que les Jurassiens enverront dans le Vieux-Pays pas moins de 29 sections.

Enfin, sept sections invitées se mesureront avec leurs camarades romands. Il s'agit de la section française de St-Just sur Loire, des sections alémaniques de Bern-Länggasse, Oberwangen et Ziegen, des sections tessinoises de Chiasso, Ascona et Locarno.

Les concours individuels seront également fort fréquentés.

Qu'on en juge: 193 gymnastes participeront au championnat artistique, 150 lutteurs se produiront aux jeux nationaux, alors que 420 athlètes sont inscrits pour les concours d'athlétisme.

Toujours dans le cadre de la fête romande, 41 équipes participeront au tournoi de volleyball et 26 à un grand tournoi de handball qui suscite d'ores et déjà un très grand intérêt.

Tous ces concours se disputeront sur le remarquable et nouveau stade de l'ancien Stand qui sera inauguré officiellement à cette occasion et qui peut être considéré comme l'une des plus belles réalisations de Suisse romande dans ce domaine.

La ville de Sion s'apprete donc à recevoir dignement et avec tous les honneurs qui leur sont dus, les gymnastes de Romandie. C. P.

AUTOMOBILISME

Le Rallye de Genève passe ce soir en Valais

Le Rallye de Genève qui, sur les routes de France, du Valais, de Genève et de Vaud, requiert des pilotes et des machines un effort soutenu pendant près de 2000 km semés de nombreuses épreuves spéciales, est parti de l'esplanade des Vernets à Genève.

Aujourd'hui, les concurrents arrivent à Chamonix où ils ont droit à un repos de douze heures. Le départ de la deuxième étape sera donné à Chamonix, ce soir. Pour les débutants, dispensés de la première étape, Chamonix sera également le point de départ. C'est ainsi que nous verrons près de 100 voitures « nationales » et une quarantaine de voitures de débutants descendre la Forclaz, monter à Chemin, plonger sur Sembrancher, monter à Orsières-Somlaproz où sera donné le départ individuel de la course de côte Somlaproz-Champex. La fin du parcours valaisan emprunte la descente sur les Valettes, Martigny, St-Maurice, Monthey et la montée au col de Morgins.

De là, l'itinéraire suit les routes françaises pour aboutir à Genève, revenir sur la côte suisse jusqu'à Bière, franchir le Marchairuz et se prolonger par un long périple français qui aboutira au Mont Revard sur Aix-les-Bains, puis retour à Genève pour l'arrivée finale, demain au milieu de l'après-midi.

Les départs de Chamonix sont échelonnés dans la soirée.

Les « nationaux » partent en premier, dès 12 heures. Les débutants auront feu vert dès 22 h. 40 environ, de sorte qu'on peut s'attendre aux premiers passages à Martigny vers 9 h. 45. On reverra les équipages à Martigny après la boucle de Champex et la descente des Valettes.

En nationaux comme en débutants, plusieurs équipages de l'Ecurie Treize Etoiles sont au départ. Nous leur souhaitons bonne course et sommes certains que nos Valaisans feront honneur à leurs couleurs dans cette très dure compétition.

CYCLISME

Le Grand Prix Manzioli de Martigny au Super-St-Bernard

Organisée, pour la seconde fois, par l'actif Vélo Club Excelsior de Martigny, que préside le non moins actif Christian Paréjas, la course Martigny-Super St. Bernard, qui porte désormais le nom de Grand Prix Manzioli, se disputera dimanche.

Bien que concurrencée par le Tour de Suisse, cette course n'en a pas moins réussi à obtenir les inscriptions de coureurs de tout premier plan.

Dans la catégorie Indépendants (avec dossard rouge), nous trouvons: Kurt Baumgartner, Jean Claude Maggi, Giovanni Bet, ceci pour les coureurs suisses. Pour sa part, la France nous délègue - toujours dans cette catégorie: Tona Salvatore, Roland Perroud, Bernard Contat, Giovanni Pais.

A cette équipe d'indépendants, les amateurs élites qui ont nom: Henri Regamey, Jean Paul Crisinel et Louis Genoud, de l'équipe Savro, et Enrico Gnarrini, de Locarno, entendent bien livrer une dure bataille. Puis viennent les amateurs, avec dossard noir, alors que la catégorie précédente porte des dossards verts. Dans ces amateurs nous

trouvons une belle phalange de jeunes coureurs martigners qui entendent bien se distinguer sur une route qu'ils connaissent particulièrement bien. Jean Marie Fellay, Francis Luisier, Marc Favre, Maurice Alter, Francis Juillard, Félix Christian, André Vouilloz, auxquels il convient d'ajouter les coureurs de Sion, Yverdon, Genève, Vevey, Renens, Brissago, Orbe, Sierre, Locarno, voudront en découdre, tout comme les juniors, dossard bleu.

Le départ sera donné à 11 heures, au Pré de Foire, à Martigny-Bourg. Innovation dans le parcours de l'an dernier, les coureurs se rendront tout d'abord à Charrat, reviendront par Fully avant d'attaquer la longue montée conduisant au Super St. Bernard, où l'arrivée sera jugée vers 12 heures 45 environ.

A l'occasion de cette course, le challenge In memoriam Roger Bollenducher sera mis en compétition.

Il ne fait aucun doute que ce Grand Prix Manzioli verra de très belles luttes entre les coureurs, ceci d'autant plus que la planche des prix est fort belle. P. Anchisi.

Le métier progresse, mais la tradition ne s'y perd pas

Au Moyen âge déjà, le travail des ferblantiers était bien connu. Ils faisaient des garnitures métalliques, des ferrures. Pendant des siècles, ils durent confectionner leur tôle eux-mêmes, péniblement, jusqu'au jour où apparurent les machines à forger, et plus tard les laminaires.

A la fin du siècle dernier encore, tout ce qui était en tôle était l'ouvrage du ferblantier. Une profonde évolution se produisit dans le métier quand surgirent les tôles insensibles à la corrosion (tôles de cuivre, de zinc, de laiton, ferblanc). Avec la spécialisation dans la branche, le métier se subdivisa et aujourd'hui il y a non seulement des ferblantiers du bâtiment, mais aussi des ferblantiers de l'industrie et des tôliers en carrosserie.

En dépit de ces modifications, les traditions sont demeurées vivaces, dans la branche. Le métier de ferblantier est resté principalement un métier artisanal, qui offre beaucoup d'intérêt et de diversité. Si l'on observe un ferblantier au travail et si l'on étudie par exemple comment il

conne une pièce de tôle, on comprend pourquoi il a choisi ce métier, de préférence aux autres. Dans sa création, il vise à l'esthétique, mais il arrive à un résultat concret, pratique, qui est l'œuvre de ses mains.

Et dans son activité il y a constamment du changement. Tantôt il est à l'atelier, tantôt sur un chantier, ou au domicile d'un client, et ses tâches aussi sont variées. Des gouttières ou chéneaux, des tuyaux, des revêtements en tôle, des chapeaux de cheminée, des conduites de dépoussié- rage et d'aération pour les fabriques et les ateliers, voilà quelques exemples de ces travaux si divers, dont l'énumération serait trop longue. Les formes, elles aussi, varient constamment, avec les circonstances. Selon les exigences, on devra faire des tuyaux, des canaux quadrangulaires ou des entonnoirs. Et le ferblantier reçoit aussi des commandes dans l'exécution desquelles il peut faire preuve d'imagination, de sens artistique et de discernement dans le choix des formes qui conviennent le mieux en l'occurrence, qu'il s'agisse



Malgré tous les perfectionnements de la technique du travail, le ferblantier doit être adroit et avoir la main sûre.

de girouettes ou de coqs de clocher, de gargouilles ou d'aiguères. De tels travaux procurent une entière satisfaction à ceux qui s'y adonnent.

Dans un autre sens aussi, le métier de ferblantier n'est pas que travail manuel, dans l'ancien sens du terme. Car la technique y a fait réaliser de grands progrès. La rationalisation, la mécanisation et l'emploi de nouveaux matériaux ont rendu la besogne plus facile; le travail s'accomplit plus rapidement et pourtant avec plus de précision. Il n'y a pas eu d'immobilisme, dans le métier de ferblantier; il a marché avec son temps!



Ce que le ferblantier préfère: exécuter un ouvrage qui a un cachet artistique. Or, les commandes sont toujours plus nombreuses d'aiguères, de girouettes ou de gargouilles qui orneront la façade d'un bâtiment public ou d'une maison privée.

La fondation Dr Alexandre Seiler

Il ressort clairement des informations publiées par la Croix Rouge Suisse que le manque de personnel soignant se fait de plus en plus sentir. Les infirmières et infirmiers manquent par milliers.

Certes, des écoles sont fondées et entretenues par des initiatives publiques et privées, mais il est tout aussi évident que cela ne peut suffire à combler une lacune aussi importante.

Le recrutement et la formation professionnelle de personnel indigène nécessitent des subsides et une aide financière efficaces. C'est dans le but de remettre en valeur la profession d'infirmière et d'infirmier par une contribution financière réelle à la formation des intéressés, qu'un fond a été créé il y a quelques mois. Il porte le nom d'un illustre Valaisan et Confédéré, né il y a 100 ans, le Dr Alexandre Seiler.

Nous savons que ce dernier a su, durant sa vie très active, œuvrer efficacement au développement et perfectionnement de plus en plus grands des soins donnés aux malades.

M. le conseiller fédéral Max Petitpierre ainsi que MM. les conseillers fédéraux Roger Bonvin et Hanspeter Tschudi ont souscrit un appel lancé en faveur de la création d'une « Fondation Dr Alexandre Seiler ».

Jusqu'à ce jour, le montant des dons mis à disposition par des milieux de l'industrie privée s'élève à environ 270 000 francs.

Il est évident que cette somme devra être augmentée considérablement afin de permettre à la nouvelle fondation une activité réellement constructive.

C'est pour cela que nous nous permettons de lancer un appel à toute la population! Chacun d'entre nous peut soutenir cette œuvre par son apport personnel et dans la mesure de ses possibilités.

Les versements peuvent être effectués au Compte de chèque postal 19-81 de la Banque Cantonale Valaisanne, à Sion, en faveur de la « Fondation Dr Alexandre Seiler » ou au compte de chèque postal 19-6667.

Au nom du comité de la fondation Dr Alexandre Seiler: Dr Max Petitpierre.

Communiqué aux viticulteurs

Ver de la grappe, Ire génération

Les basses températures crépusculaires et les mauvais temps ont considérablement gêné, jusqu'à présent, le vol et la ponte des papillons de la vigne. D'autre part, vu que la période d'activité des papillons touche théoriquement à sa fin, l'on peut s'attendre, pour l'ensemble du vignoble valaisan, à de faibles attaques des vers de la grappe Ire génération.

Toutefois, les parchets qui d'ordinaire sont régulièrement attaqués par les vers seront surveillés et, le cas échéant traités dès maintenant avec un produit spécifique (Nirosan) ou avec le Diptex. Ces insecticides pourront être ajoutés au deuxième traitement antimildiou.

Mildiou

Le temps humide que nous avons en ce moment est favorable aux infections primaires du champignon. Il est donc vivement recommandé d'accélérer le rythme des traitements.

Produits: Fongicide organo-cuprique (No 63) ou Fongicide organique (No 69, 71a).

Caisse suisse de voyage

Réuni à Berne sous la présidence du professeur W. Hunziker, le conseil d'administration de la Caisse suisse de voyage a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1964. Après le virement de 1,56 million de francs au fonds de vacances pour la réduction du prix des timbres et de 320 000 francs à celui destiné en faveur des vacances familiales, le compte d'exploitation s'est bouclé par 4,22 millions de francs de recettes et de dépenses.

Les ventes des timbres de voyage ont passé de 49,5 millions de francs en 1963 à 52,1 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de 5,29%. Les dépôts de timbres ont participé dans une large mesure à cette augmentation en accordant des rabais atteignant 5,57 millions de francs (5,18 millions en 1963). Les entreprises et les établissements qui acceptent les bons de voyage en paiement (entreprises de transport, hôtellerie, agences de voyages autocars, etc.) ont présenté à l'encaissement en 1964 des timbres de voyage d'une valeur de 50 millions de francs (46,3 millions en 1963).

†

La section de mycologie de Fully, a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles BRUCHEZ

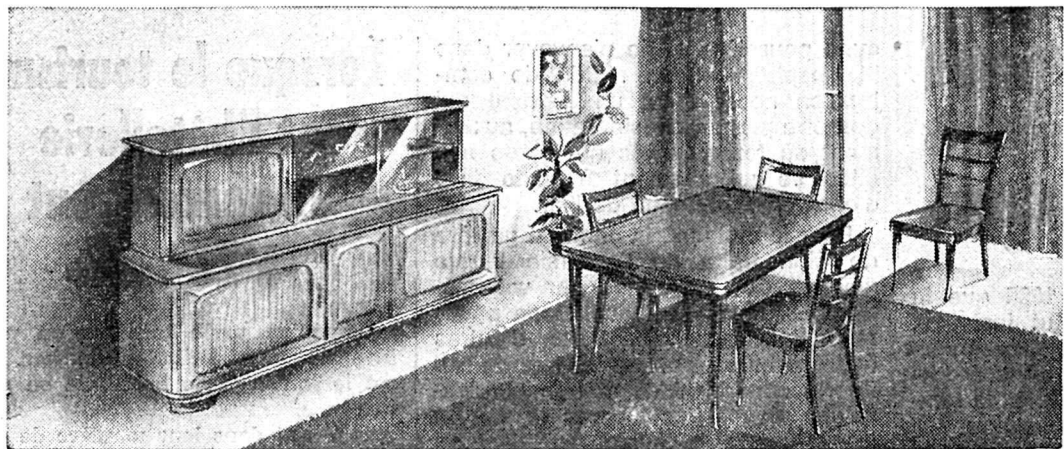
Membre fondateur et ancien président

L'ensevelissement aura lieu à Fully, le samedi 12 juin, à 10 heures.

Composez vous-même votre salle à manger selon vos goûts !

Notre immense choix en dressoirs, tables à rallonges, chaises, etc., vous permettra de réaliser la salle à manger qui vous satisfera en tout temps

par sa beauté et par son prix incomparable



Salle à manger complète teinte noyer,
au prix réclame «BÜCHERON» de Fr. 795.-



Franco domicile
Facilités de paiement

Bûcheron SA

La grande maison d'ameublement

LAUSANNE

Rue de l'Ale 25, tél. (021) 23 72 47 / 48

P 375 L



Une grande nouveauité Bernina — l'aiguille Magic!

Venez dans notre magasin Bernina. Nous vous montrerons l'aiguille Magic avec laquelle vous pourrez faufiler ou coudre à la machine avec une facilité étonnante. N'hésitez pas à demander une démonstration de cette nouveauté, ainsi que des autres avantages — si nombreux — de la Bernina. La Bernina est une réussite à tous points de vue.



WARIDEL

Nouvelle Poste — MARTIGNY

Tél. (026) 6 19 20

CONSTANTIN FILS S. A.

Rue des Remparts — SION

Tél. (027) 2 13 07

ABONNEZ-VOUS AU CONFÉDÉRÉ

Organisation complète de
TOMBOLA
100 000 lots
Articles de fêtes
Gravure de coupes de sociétés

Veuthey fers
SAXON
Tél. 026 / 6 23 51

Tondeuses à gazon

à bras et à moteur. Vente, réparations, échanges.

Charles Méroz, Martigny-Ville, téléphone (026) 6 13 79. P 774 S

Opel Record CarAVan



Une élégante 5 places pour les vacances et les voyages. Enorme compartiment à bagages: près de 1,5 m³. Charge utile additionnelle: 220 kg. Ou une pratique

Venez l'essayer!

fourgonnette pouvant transporter 500 kg dans un compartiment de près de 2 m³. Son prix? Avec moteur de 1,71 (68 CV), boîte à 4 vitesses, elle ne coûte que Fr. 9700.-*.

Un produit de la General Motors

* Prix indicatif

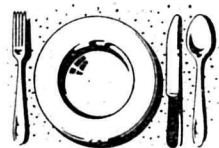
Garage J. J. Casanova, St-Maurice Garage J. J. Casanova, Martigny

Tél. 025 / 3 63 90

Tél. 026 / 6 19 01



Service location de services, vaisselle, verrerie, plats, etc.

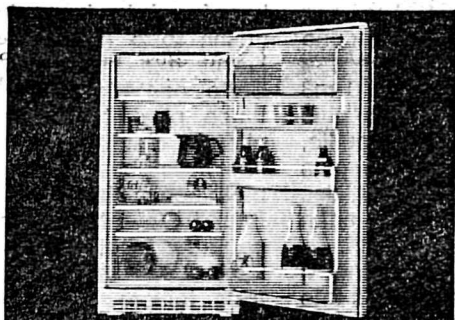


Organisation complète pour toutes fêtes famille ou grands banquets.

Demandez notre catalogue.

Constantin
fils s.a. sion

P 69 S



BOSCH

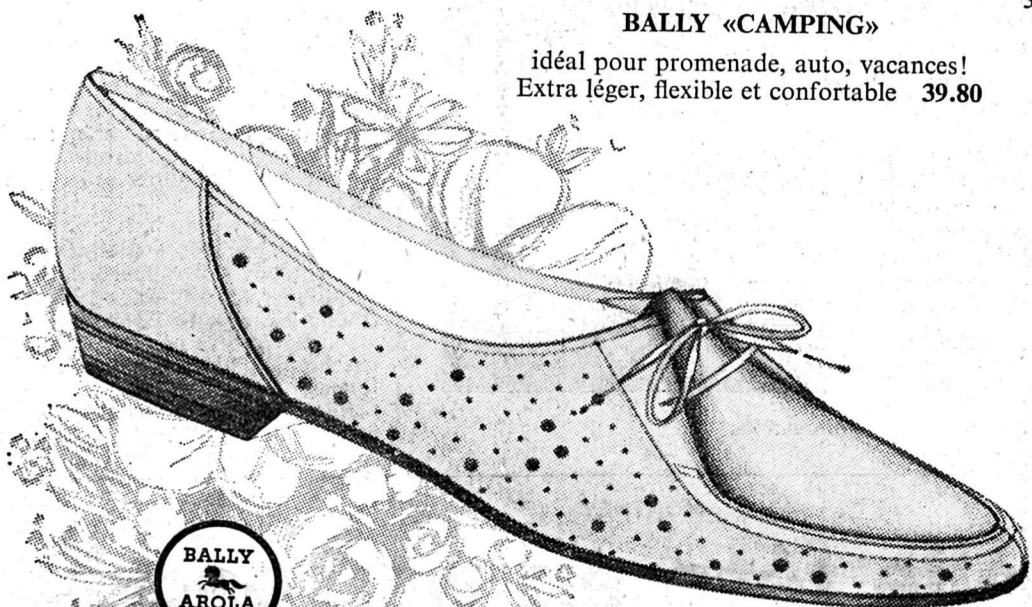
le frigo le plus vendu en Europe
modèles de ménage de 130 à 430 litres
dès fr. 448.-

Veuthey & Cie
MARTIGNY Tél. 026 / 6 11 26 - 27

Favorisez les commerçants

qui font de la publicité dans le Confédéré

P 72 S



BALLY «CAMPING»
idéal pour promenade, auto, vacances!
Extra léger, flexible et confortable 39.80



BALLY AROLA

Place Centrale, Martigny

52

P 184 S

Cinéma

Jusqu'à dimanche 13 - (18 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Une tempête de rires:



LA CHASSE A L'HOMME
avec J. P. Belmondo et J. C. Brialy.

Dimanche à 17 h. - (16 ans révolus) - Un western signé John Ford:

LE CONVOI DES BRAVES

Jusqu'à dimanche 13 - (16 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Une poursuite infernale:



7 HEURES AVANT LA FRONTIÈRE
avec Leslie Caron et David Niven.

Domenica alle ore 17 - Pier Angeli e Rossana Podesta in:

SODOMA E GOMORRA

In italiano - (18 anni comp.)



Jusqu'à dimanche 13 - (16 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Eddie Constantine dans:

LAISSEZ TIRER LES TIREURS

Un film «punch».

Jusqu'à dimanche 13 - (16 a. révolus) - Un film à grand spectacle:

TARAS BULBA

avec Yul Brynner et Tony Curtis.



Samedi - Dimanche, 20 h. 45. (18 ans révolus) - Presse et critique ne tarissent pas d'éloges sur ce succès international:

PLEIN SOLEIL

avec Alain Delon, Marie Laforêt, Maurice Ronet. Un suspense fascinant. - Alle ora 16,30:

TUTTO L'ORO DEL MONDO
P 407 S



Vendredi 11, samedi 12, dimanche 13 juin, 20 h. 30 - (16 ans) - Un spectacle de famille exceptionnel:

LES MISÉRABLES

avec Jean Gabin, Bourvil et B. Blier.

P 408 S



AUTOHALL SERVETTE S. A.
Concessionnaire FORD, r. Liotard 48 bis GENEVE

cherche

mécaniciens
qualifiés sur automobiles

Semaine de 5 jours. - Faire offres par écrit ou se présenter. P 95940 X

ORH 53/64 N

Le regroupement du centre-gauche français

AL. CARREL :

Il est absurde de prier le matin et de se conduire, le reste de la journée, comme un barbare.

L'idée d'une fusion de tous les partis politiques français de gauche et de centre-gauche pour former un grand mouvement travailliste pourra-t-elle se réaliser ? Notre éditorial traite de cette tentative, des facteurs favorables mais aussi des écueils qu'elle va rencontrer dans son développement que l'on suit, chez nous, avec le plus grand intérêt.

Egalement dans ce numéro :

- Jean Cleusix : Le peuple a la parole.
- Pierre Lelibre : Pour sauver l'agriculture.
- André Marcel : La manie des confidences.

Centenaire, le gaz sédunois retrouve une nouvelle jeunesse

Mercredi après-midi 9 juin, les représentants du Conseil d'Etat du Valais, du Conseil municipal de Sion, de la Bourgeoisie, du Conseil général, des autorités civiles et religieuses des communes, du Conseil d'administration de la société du gaz du Valais

central ainsi que les architectes, MM. Girardet, Dufour et Lorenz et les entreprises ayant participé à la construction ont inauguré la nouvelle centrale gazière et de chauffage de Sion. Cette inauguration coïncide avec le centenaire de l'introduction du gaz à

Sion. C'est en effet en 1865 que la première usine à gaz fut installée. Elle était basée sur la distillation de la houille et équipée de fours à cornue. Ceux-ci ont été par la suite remplacés par des fours à chambre, qui ont fonctionné jusqu'à l'année dernière.

Le moment de remplacer ces fours était arrivé. Cela eut exigé de gros investissements. Fort heureusement, les procédés de production du gaz par traitement des hydrocarbures s'étaient développés entre temps. Parmi ces procédés, les S. I. ont opté pour le craquage de l'essence légère ou d'autres hydrocarbures qui permet une production sensiblement plus élevée avec des investissements moindres. Avec le craquage, on peut d'autre part réaliser une appréciable réduction des frais d'exploitation, en particulier en ce qui concerne la main-d'œuvre dont les effectifs peuvent être réduits dans des proportions intéressantes. Les Services Industriels se libèrent du même coup des préoccupations causées par le recrutement d'une main-d'œuvre qui se fait de plus en plus rare. Le remplacement de la distillation de la houille par le craquage des hydrocarbures apporte ainsi une appréciable contribution à la lutte contre la surexpansion.

D'autre part, le craquage ne permet pas seulement de faire passer la production maximum de 5.000 m³ par jour à 24.000 m³ par jour (chacune des deux lignes de craquage a une capacité de production de 12.000 m³ par jour), mais étant beaucoup plus souple que la distillation de la houille, il rend possible une adaptation plus facile à la demande des heures et des périodes de pointe. Soulignons enfin que le nouveau gaz est détoxifié.

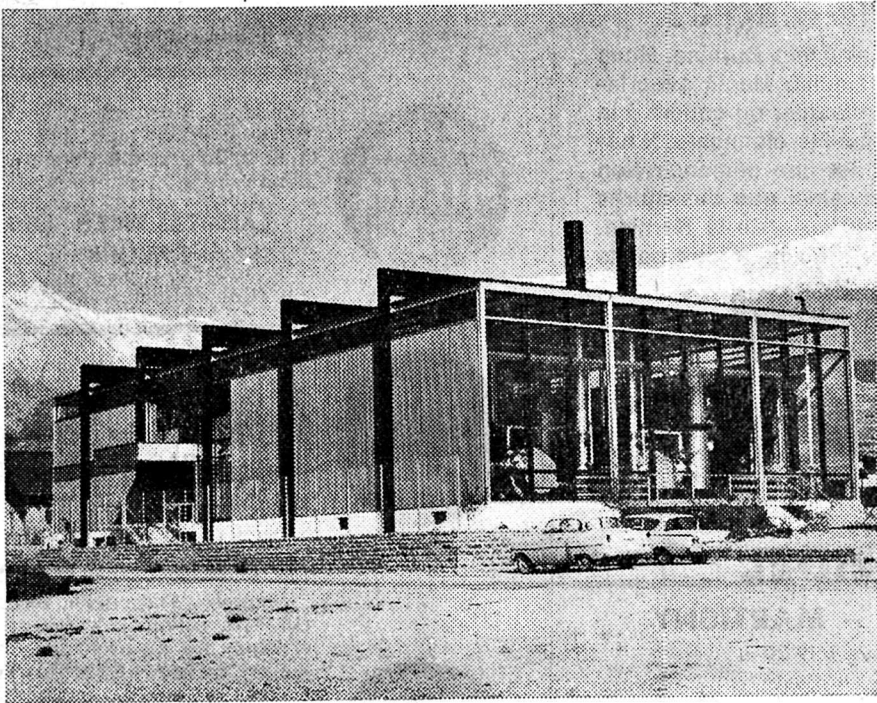
Avec les nouvelles installations, il sera possible de développer dans une importante proportion la consommation du gaz pour les usages thermiques où il a un excellent rendement, c'est-à-dire pour la cuisson, la production d'eau chaude et le chauffage des locaux. Dans ce dernier usage, le gaz présente sur tous les autres combustibles l'avantage d'être très propre, c'est-à-dire de ne produire au-

cune poussière et de n'envoyer dans l'atmosphère aucun résidu de combustion nocif. C'est un élément qui doit être pris en considération, au moment où les autorités de toutes nos cités se préoccupent à juste titre d'enrayer la pollution de l'air.

Pour le moment, la centrale gazière de Sion traite de l'essence légère amenée des raffineries par wagons-citernes. Mais les installations pourraient tout aussi bien traiter d'autres hydrocarbures, comme les gaz de raffinerie condensables et non condensables, des huiles légères et surtout le gaz naturel le jour où la Suisse en trouvera dans son sous-sol ou pourra en obtenir de l'étranger.

Grâce à l'accord conclu avec les raffineries, grâce aussi aux économies de personnel que les installations entièrement automatiques permettent de réaliser, il est possible de produire du gaz à un prix très stable. Les besoins sont devenus tellement grands et continuent de croître si rapidement que l'on doit pouvoir utiliser toutes les formes d'énergie disponibles, chacune où elle a le meilleur rendement.

La nouvelle centrale de production d'énergie thermique de Sion se compose de deux parties distinctes : la centrale de production de gaz, dont il a été question ci-dessus, et la centrale de production d'eau chaude et de vapeur. Cette dernière se compose pour le moment de deux chaudières de 1.200.000 kilocalories/heure, la place restant réservée pour une troisième unité dont la puissance reste à déterminer. Ces chaudières peuvent être chauffées au choix, soit à l'huile légère, soit à l'huile moyenne, soit au gaz. Ce dernier pourra notamment être utilisé pendant les périodes de l'année où la demande en gaz est la moins forte (soit en été du fait de l'arrêt des appareils de chauffage). Cette centrale de chauffage à distance produit, d'une part, de l'eau chaude, d'autre part de la vapeur. Elle couvre les besoins en chaleur de l'exploitation de la centrale elle-même, du futur bâtiment administratif ainsi que ceux des abattoirs. A cela s'ajoute la vapeur nécessaire à la nouvelle centrale laitière. Enfin, comme la station de pompage d'eau potable est proche de l'usine à gaz, il a paru prudent de demander aux propriétaires des bâtiments situés dans les environs de renoncer à poser des citernes souterraines risquant de polluer la nappe phréatique, et de se raccorder au réseau d'eau chaude et de vapeur partant de la centrale.



La nouvelle usine

La semaine dans le monde

Vendredi 4 juin

- USA - Au cours d'entrevue Ehrard-Johnson à Washington les deux chefs d'Etat manifestent des points de vue identique en faveur d'une politique alliée commune.
- CONGO - Selon l'Agence catholique belge d'information ce sont au total 28 missionnaires qui ont été massacrés le 30 mai à Bondo (Congo).
- NOUV. MEXIQUE - Un avion-citerne explose en vol au sud de Roswell et les 5 membres de l'équipage sont tués au moment où l'avion s'écrase au sol.
- BAVIERE - 6 personnes perdent la vie dans un accident de voiture près d'Aschaffenburg.

Samedi 5 juin

- VENEZUELA - 2700 étudiants se révoltent contre une mesure punitive prise à leur égard et font prisonniers plusieurs professeurs.
- ALLEMAGNE - 3 voitures se heurtent lors d'une manœuvre de dépassement près de la frontière néerlandaise. Bilan: 9 morts et des blessés.
- REP. DOMINICAINE - Détenus par la junte dominicaine plus de 2000 prisonniers vivent dans des conditions tout à fait déplorables.
- ITALIE - Un second capucin est arrêté en Italie grâce à un piège tendu par la police qui poursuit son enquête sur la contrebande de cigarettes suisses

Dimanche 6 juin

- IRAN - Un pétrolier italien explose et prend feu dans un port iranien du golfe persique: il y aurait plus de 30 morts.
- USA - M. Johnson lance un appel à tous les pays communistes pour qu'ils renoncent « à la guerre sous tous ses aspects ».
- SOUDAN - Une situation anormale se développe au Soudan avec lequel il n'est plus possible d'entrer en communication.
- FRANCE - Les thèses de M. Defferre triomphent au congrès SFIO de Clichy et le mouvement travailliste est lancé en France.

Lundi 7 juin

- YOUGOSLAVIE - Plus de 60 mineurs trouvent la mort à la suite d'un coup de grisou dans une mine de Karanj, près de Sarajevo.

- USA - Pour dérober 1500 dollars, (6500 fr.) un étudiant tue trois employés de banque et disparaît.
- REP. DOMINICAINE - Des Brésiliens prennent la place des « marines » et Caamano se montre satisfait de cette mesure
- USA - Après 62 tours de la tour, la capsule Gemini améri près de l'endroit prévu avec ses deux cosmonautes en pleine forme

Mardi 8 juin

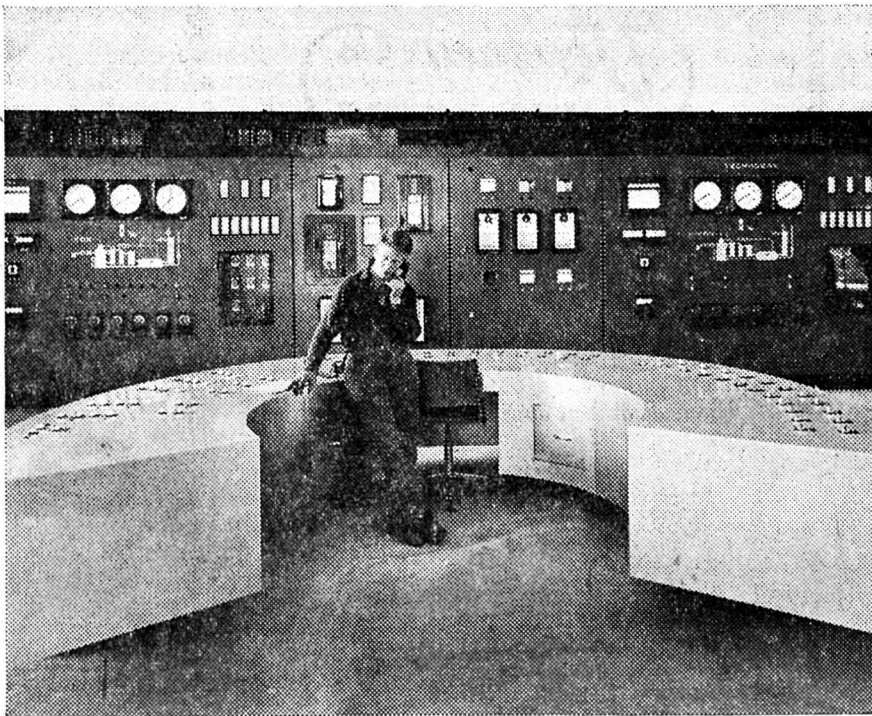
- YOUGOSLAVIE - C'est à 124 morts que s'établit définitivement le bilan du coup de grisou de la mine de Karanj près de Sarajevo.
- ESPAGNE - Au cours d'un exercice de parachutage, deux avions se heurtent et quatorze hommes perdent la vie.
- GRECE - Devenu subitement fou, un jeune soldat entre dans le cantonnement de ses camarades et en abat 22 avant d'être lui-même détruit par une de ses grenades.
- URSS - Pour ne pas être en reste après l'exploit américain, les savants russes propulsent vers la Lune un engin de 1442 kilos.

Mercredi 9 juin

- IRAK - Selon des informations reçues à Beyrouth, les rebelles kurdes d'Irak affirment avoir tué environ 800 militaires irakiens.
- ITALIE - 11 membres d'un réseau de faussaires sont arrêtés à Naples par la police qui saisit du même coup 160 000 dollars (faux).
- JAPON - L'hostilité grandit à l'égard de la politique américaine au Vietnam et une manifestation réunit 30 000 personnes.
- ONU - Au Conseil de sécurité, le délégué américain se met en colère contre la France qu'il accuse de torpiller les USA plutôt que de rechercher vraiment la solution du problème dominicain.

Jeudi 10 juin

- URSS - Luna VI, le dernier engin lancé par les Soviétiques manquera la Lune de 160 000 km. à la suite d'une erreur dans l'opération pourtant la plus simple de la mise sur orbite.
- VIETNAM - Au prix de lourdes pertes pour les soldats US, la ville de Dong Xoai est reprise au Vietcong.



La salle des commandes

Lorsque le tourisme et l'hôtellerie se rencontrent à Zermatt

Lorsqu'on parle tourisme on pense, invariablement à l'hôtellerie, tout comme lorsqu'on parle hôtellerie on pense tourisme.

Innovant dans leur manière de faire, ces deux associations se sont retrouvées, le même jour, dans la même station, à savoir Zermatt, pour y tenir leurs assises annuelles.

Le matin, les hôteliers, réunis sous la présidence de M. Lorétan, saluèrent avec plaisir M. Aloys Copt, président du Grand Conseil, et son épouse, M. Marcel Gard, ancien Conseiller d'Etat.

En cours d'assemblée, MM. Marcel Gard et Emmanuel Défago, de Champéry, furent acclamés membres d'honneur, alors que M. le Dr juriste Zimmermann, de Zermatt, était nommé président de la société valaisanne des hôteliers.

Après le repas de midi, les membres présents se retrouvèrent pour l'assemblée de l'Union valaisanne du tourisme, qui devait enregistrer la démission de M. Willy Amez-Droz, de son poste de président et qui fut remplacé par M. Antoine Barras, ancien président du Grand Conseil valaisan.

A cette séance participaient de nombreuses personnalités, parmi lesquelles M. Edouard Morand, président de Martigny, accompagné de Madame.

Dans notre prochain numéro, notre correspondant à Zermatt donnera un reflet détaillé de ces deux assemblées.

Un collaborateur du Confédéré nommé à l'Union valaisanne du tourisme

C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons appris, de Zermatt, la nomination de Me Victor Dupuis, avocat et juge de commune à Martigny en qualité de membre du Conseil de l'Union valaisanne du Tourisme. Me Dupuis qui collabore depuis de nombreuses années à notre journal connaît parfaitement bien les problèmes touristiques de notre canton, puisqu'il fonctionnait en qualité de président de l'office du tourisme de Martigny.

Européen convaincu, Victor Dupuis est en même temps un des promoteurs de la création du Triangle de l'amitié.

C'est avec un plaisir tout particulier que toute l'équipe du Confédéré félicite très sincèrement Me Dupuis et lui présente ses meilleurs vœux dans ses nouvelles fonctions.



Le timbre de 20 centimes de la Fête nationale

Faisant suite à un ange qui lui montre la route, voici l'un des trois rois mages chevauchant à la recherche du divin Enfant. Le roi, bien en selle, s'appuie à l'étrier, sa main gauche tenant les rênes et sa droite la crinière. Il avance à vive allure et sa cape flotte au vent.

La collecte 1964 - destinée à l'aide à la montagne - a rapporté la somme de 2 millions 400.000 Fr. en chiffre rond (Valais Fr. 43.800). Le canton du Valais a touché jusqu'à ce jour Fr. 260.000 réparti dans plusieurs communes de montagnes.

Réservez tous un chaleureux accueil aux vendeurs de timbres et d'insignes.

MONTHEY

Une belle fête en perspective

C'est celle de la réunion des Harmonies municipales valaisannes qui aura lieu samedi et dimanche prochain 12/13 juin, à Monthey.

Il régnera en cette fin de semaine une ambiance favorable à la belle musique.

Les feux seront ouverts samedi soir

déjà par un concert de la Banda Musicale Cittadine d'Yvréa, cité jumelle à Monthey, harmonie réputée.

Dimanche, dès 13 h. 30, un cortège parcourra les rues de Monthey, et après le discours de bienvenue du président de l'Harmonie municipale Monthey, ce sera à 14 h. 30 le concert

des Harmonies valaisannes, où l'on verra tout à tour les maestro Daetwyler, Veillet, Novi et Bujard conduire leurs musiciens dans les arcanes de la grande musique.

Réservez-vous pour cette fin de semaine.